

**Compte rendu effectué par Thomas Le Gall,
responsable de l'ULAM et coordonnateur SECUMER.**

« Une journée de contrôle relative à la sécurité des loisirs nautiques et de la navigation de plaisance s'est déroulée, le 7 juillet 2010, dans le département des Pyrénées-Orientales.

Cette opération d'envergure était coordonnée par la DDTM 66 et a mobilisé 15 fonctionnaires de 5 unités d'administrations différentes : DDTM 66, CRS, Brigade Nautique, Gendarmerie Maritime, Brigade de surveillance du littoral.

L'objectif était de contrôler les plaisanciers à leur sortie en mer dans un but pédagogique et de prévention au début de la saison estivale.

La météo était idéale pour une sortie en mer et nombre de plaisanciers ont pu observer l'efficacité du dispositif lors de leur mouvement à l'entrée des marinas.

Les contrôles ont été menés à quai, de 9h à 12h, sur les ports de Le Barcarès, Ste Marie, Canet-en-Roussillon, St Cyprien, Argelès-sur-Mer, Port-Vendres et Banyuls-sur-Mer, soit l'intégralité des zones d'évolution des navires de plaisance du département.

Cette opération a été bien accueillie par les plaisanciers qui se sont vu remettre des documents d'informations de prévention.

Au total sur le département, 97 navires de plaisance ou véhicules nautiques à moteur (jet-ski) ont été contrôlés sur le matériel de sécurité obligatoire, les titres de conduite et le respect des règles maritimes.

Les gendarmes, policiers et agents de contrôle de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ont néanmoins constaté 40 manquements qui ont donné lieu à des avertissements. Les plaisanciers en faute ont été invités à regagner leur port pour mettre leur navire en conformité.

De nombreux contrôles de plaisance vont se répéter en mer et à terre, tout le long de l'été par les différentes unités de l'action de l'Etat en mer pour préserver le bien-être et la sécurité des estivateurs sur le littoral. »

Crédit photos : Thomas Le Gall, DDTM/DML/ULAM

